



12 janvier 2022

(22-0291)

Page: 1/13

Comité de l'agriculture

Original: anglais

NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 14 décembre 2021, est distribuée à la demande de la délégation du **Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu**. La notification concerne les engagements en matière de soutien interne (**tableau DS:1** et tableaux explicatifs pertinents) pour **l'année civile 2018**.

Tableau DS:1

SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2018

Mesure globale du soutien totale courante

Niveau d'engagement concernant la MGS totale	Monnaie	MGS totale courante
(d'après la section I de la Partie IV de la Liste)	(d'après la section I de la Partie IV de la Liste)	(d'après les tableaux explicatifs ci-joints)
1	2	3
14 165,15	Millions de TWD	8 979,17

Tableau explicatif DS:1

SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2018

Mesures exemptées de l'engagement de réduction - "Catégorie verte"

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'Annexe 2	Valeur monétaire Millions de TWD	Sources des données	Note
1	2	3	4	
2. Services de caractère général				
2 a) Recherche	Recherche de caractère général, recherche liée aux programmes de protection de l'environnement et programmes de recherche se rapportant à des produits particuliers. (Annexe 2 paragraphe 2 a))	3 703,1	Documents budgétaires	
	Sous-total:	3 703,1		
2 b) Lutte contre les parasites et les maladies	Lutte contre les parasites et les maladies: Mesures générales et mesures par produit pour la lutte contre les parasites et les maladies. (Annexe 2, paragraphe 2 b))	479,42	Documents budgétaires	
	Sous-total:	479,42		
2 c) Services de formation	Services de formation: Enseignement et formation. (Annexe 2 paragraphe 2 c))	1 213,65	Documents budgétaires	
	Sous-total:	1 213,65		
2 d) Services de vulgarisation et de consultation	Services de vulgarisation et de consultation: Programmes se rapportant à l'application pratique de nouvelles technologies, à la modernisation de la technologie agricole, à la collecte et la compilation de données et de renseignements statistiques, au renforcement de la gestion des organisations agricoles. (Annexe 2, paragraphe 2 d))	1 509,64	Documents budgétaires	
	Sous-total:	1 509,64		
2 e) Services d'inspection	Services d'inspection: Inspection et surveillance des médicaments vétérinaires, des fourrages des aliments des résidus de pesticides, de la qualité de l'eau, et étalonnage et mise en œuvre du système de normalisation agricole du Taipei chinois. (Annexe 2, paragraphe 2 e))	336,19	Documents budgétaires	
	Sous-total:	336,19		
2 f) Services de commercialisation et de promotion	Services de commercialisation et de promotion: Programmes se rapportant à l'amélioration de la commercialisation, de la transformation et de la consommation des produits alimentaires; création d'un marché de gros. (Annexe 2 paragraphe 2 f))	1 612,33	Documents budgétaires	
	Sous-total:	1 612,33		
2 g) Services d'infrastructure	Services d'infrastructure: Planification et construction d'installations d'irrigation, de drainage et de routes rurales, regroupement parcellaire pour le secteur agricole et les collectivités rurales. (Annexe 2 paragraphe 2 g))	20 431,29	Documents budgétaires	
	Sous-total:	20 431,29		
	Sous-total Services de caractère général	29 285,62		

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'Annexe 2	Valeur monétaire Millions de TWD	Sources des données	Note
1	2	3	4	
8. Versements à titre d'aide en cas de catastrophes naturelles	Aide en cas de catastrophes naturelles: versements des pouvoirs publics pour la réparation des dommages causés par des catastrophes naturelles. (Annexe 2, paragraphe 8)	1 411,18	Agricultural Statistics Yearbook	
	Bonification d'intérêts: prêts spéciaux consentis aux agriculteurs pour réparer les installations agricoles endommagées à la suite de catastrophes naturelles (Annexe 2, paragraphe 8) a) Types de prêts, emprunteurs, objectifs, lignes de crédit, intérêts sur les prêts, échéance des prêts, remboursement des prêts et institutions prêteuses, b) Les ressources financières proviennent du Fonds de développement agricole.	125,9	Bureau du financement agricole du Conseil de l'agriculture	
	Sous-total:	1 537,08		
10. Aide à l'ajustement des structures fournie au moyen de programmes de retrait de ressources de la production	Programmes de retrait de terres de la production: transformation de terres agricoles en forêts et reboisement sur toute l'île. (Annexe 2, paragraphe 10)	510,49	Documents budgétaires	
	Sous-total:	510,49		
12. Programmes de protection de l'environnement	Bonification d'intérêts pour la réduction de la pollution: octroi de prêts à faible taux d'intérêt aux producteurs de viande porcine pour leur permettre d'acheter des installations de prévention de la pollution. (Annexe 2, paragraphe 12)	3,51	Bureau du financement agricole du Conseil de l'agriculture	
	Programmes de prévention de la pollution, de gestion des déchets agricoles et de surveillance de la pollution de l'eau et du sol en vue de promouvoir une utilisation rationnelle des terres agricoles. (Annexe 2, paragraphe 12)	298,87	Documents budgétaires	
	Bonification d'intérêts: prêts consentis aux agriculteurs pour l'utilisation de l'eau et la conservation des sols. (Annexe 2, paragraphe 12)	1,95	Bureau du financement agricole du Conseil de l'agriculture	
	Subventions pour la conservation des terres: versements pour le maintien en bon état environnemental de terres agricoles par la culture de plantes pouvant servir d'engrais, des cultures respectueuses de l'environnement ou la mise en jachère. (Annexe 2, paragraphe 12)	5 510,66	Office de contrôle des produits agricoles et des produits alimentaires du Conseil de l'agriculture	
	Sous-total:	5 814,99		
13. Programmes d'aide régionale	Programmes destinés aux exploitations agricoles défavorisées: construction intégrée d'infrastructures agricoles et programmes d'amélioration environnementale pour les exploitations défavorisées. (Annexe 2, paragraphe 13)	19,45	Documents budgétaires	
	Sous-total:	19,45		
Total général Catégorie verte		37 167,63		

Tableau explicatif DS:4

SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2018

Calcul de la mesure globale du soutien totale courante

Désignation des produits initiaux (y compris MGS autre que par produit)	MGS par produit (d'après les tableaux explicatifs DS:5 à DS:7) Millions de TWD	MES par produit (d'après le tableau explicatif DS:8) Millions de TWD	Total (2+3) Millions de TWD	Valeur de la production Millions de TWD	Soutien en % de la valeur de production	MGS totale courante Millions de TWD	Note
1	2	3				4	
Riz	8 113,14		8 113,14	42 986,46	18,87%	8 113,14	
Feuilles de tabac	0		0			0 (de minimis)	
Sucre	175,00		175,00	557,94	31,37%	175,00	
Maïs fourrager	391,37		391,37	615,95	63,54%	391,37	
Fèves de soja	155,16		155,16	180,54	85,94%	155,16	
Légumes	126,07		126,07	3 394,92	3,71%	0 (de minimis)	(1)
Cultures fourragères	144,5		144,5	1 156,55	12,49%	144,5	
Autres cultures	105,83		105,83	8 569,33	1,23%	0 (de minimis)	(2)
MGS autre que par produit (d'après le tableau explicatif DS:9)			1 848,46	436 132,59	0,42%	0 (de minimis)	(3)
TOTAL						8 979 17	

Note générale:

La valeur de la production est tirée de l'"Agricultural Statistics Yearbook" publié par le Conseil de l'agriculture.

Notes:

- (1) Les "légumes" comprennent les fèves de soja-légume, les carottes, les laitues. La MGS calculée n'est pas soumise à réduction ni à inclusion dans la MGS courante car la MGS calculée est inférieure à 5% de la valeur de la production (exemption *de minimis*).
- (2) Les "autres cultures" comprennent le blé, le sarrasin, le sésame, les larmes de Job, le Platostoma palustre, le sorgho, le Camellia oleifera et le thé. La MGS calculée n'est pas soumise à réduction ni à inclusion dans la MGS courante car la MGS calculée est inférieure à 5% de la valeur de la production (exemption *de minimis*).
- (3) La valeur totale de la production est calculée comme la somme de la valeur de la production des cultures énumérées dans le tableau explicatif DS:4 (c'est-à-dire le riz, le maïs fourrager, la fève de soja, le sucre, les légumes, les cultures fourragères et les autres cultures) et de la valeur de la production de toutes les autres cultures (n'entrant pas dans le calcul de la MGS), qui s'élève à 378 670,89 millions de TWD. La MGS calculée n'est pas soumise à réduction ni à inclusion dans la MGS courante car la MGS calculée est inférieure à 5% de la valeur de la production (exemption *de minimis*).

Tableau explicatif DS:5

SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2018

Mesures globales du soutien par produit: soutien des prix du marché

Désignation des produits initiaux	Année considérée			Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST) TWD	Production visée	Redevances/prélèvements connexes	Soutien total des prix du marché ((4-5)*6)-7	Sources des données	Note
	Type	Du	Au								
1	2			3	TWD	TWD	6	Millions de TWD	Millions de TWD	9	
Riz Japonica	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats planifiés des pouvoirs publics.	26/kg	8,92/kg	192 705 milliers de kg		3 291,40	AFA	(1)
Riz Japonica	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats supplémentaires des pouvoirs publics.	23/kg	8,92/kg	109 855 milliers de kg		1 546,76	AFA	(1)
Riz Japonica	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats additionnels des pouvoirs publics.	21,6/kg	8,92/kg	227 763 milliers de kg		2 888,03	AFA	(1)
Riz Indica	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats planifiés des pouvoirs publics.	25/kg	7,1/kg	864 milliers de kg		15,47	AFA	(1)

Désignation des produits initiaux	Année considérée			Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST) TWD	Production visée	Redevances/prélèvements connexes	Soutien total des prix du marché ((4-5)*6)-7	Sources des données	Note
	Type	Du	Au								
Riz Indica	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats supplémentaires des pouvoirs publics.	TWD 22/kg	7,1/kg	519 milliers de kg	Millions de TWD	7,73	AFA	(1)
Riz Indica	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats additionnels des pouvoirs publics.	20,6/kg	7,1/kg	1 129 milliers de kg		15,24	AFA	(1)
Riz Indica (long)	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats planifiés des pouvoirs publics.	25/kg	7,1/kg	1526 milliers de kg		27,32	AFA	(1)
Riz Indica (long)	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats supplémentaires des pouvoirs publics.	22/kg	7,1/kg	871 milliers de kg		12,98	AFA	(1)
Riz Indica (long)	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats additionnels des pouvoirs publics.	20,6/kg	7,1/kg	1 330 milliers de kg		17,96	AFA	(1)
Riz gluant	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats planifiés des pouvoirs publics.	25/kg	5,75/kg	58 milliers de kg		1,12	AFA	(1)
Riz gluant	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats supplémentaires des pouvoirs publics.	22/kg	5,75/kg	27 milliers de kg		0,44	AFA	(1)

Désignation des produits initiaux	Année considérée			Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST) TWD	Production visée	Redevances/prélèvements connexes	Soutien total des prix du marché ((4-5)*6)-7	Sources des données	Note
	Type	Du	Au								
Riz gluant	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Le niveau du soutien des prix pour le riz est calculé sur la base des achats additionnels des pouvoirs publics.	20,6/kg	5,75/kg	39 milliers de kg		0,58	AFA	(1)
Total riz									7 825,03		
Feuilles de tabac	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Achat garanti par contrat	0/kg	0/kg	0 milliers de kg			Taiwan Tobacco and Wine Statistical Yearbook	(2)
Total feuilles de tabac									0		
Sucre	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Achat garanti par contrat	24,88/kg	8,23/kg	5 224 milliers de kg		86,98	TSC	(3)
Total sucre									86,98		

Notes:

- (1) Le "prix administré appliqué" pour le riz est tiré du "Taiwan Food Statistics Book" publié par l'Office de contrôle des produits agricoles et des produits alimentaires (AFA). Le "prix de référence extérieur" est fondé sur le prix c.a.f. du riz importé par Hong Kong, Chine en 1990-1992, qui sert de moyenne arithmétique du prix pour 1990-1992. Le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu n'importait pas de riz et ne disposait donc pas de données sur les importations de riz. Hong Kong, Chine est le territoire le plus proche du Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu et les deux territoires ont des configurations de la consommation de riz similaires. De ce fait, les données relatives aux importations de riz à Hong Kong, Chine servent de référence extérieure pour le riz. La valeur et le volume de riz importé à Hong Kong, Chine sont tirés des "Hong Kong Trade Statistics". Le taux de change du dollar NT en dollars de Hong Kong est tiré du "Hong Kong Monthly Digest of Statistics". "Les taux de conversion du riz paddy au riz décortiqué proviennent" de l'Office de contrôle des produits agricoles et des produits alimentaires (AFA)". La "production visée" pour le riz provient de l'AFA.
- (2) Le "prix administré appliqué pour les feuilles de tabac" est supprimé depuis 2018.
- (3) Le "prix administré appliqué" et la "production visée" pour le sucre sont tirés de documents de la "Taiwan Sugar Corporation" (TSC). Le "prix de référence extérieur" pour le sucre est fondé sur le prix à l'importation c.a.f. du sucre en 1991. Les données proviennent de la TSC.

Tableau explicatif DS:6

SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2018

Mesures globales du soutien par produit: Versements directs non exemptés

Désignation des produits initiaux	Année considérée		Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST) TWD	Production visée	Versements directs totaux liés aux prix ((4-5)*6) Millions de TWD	Autres versements directs non exemptés Millions de TWD	Redevances/prélèvements connexes Millions de TWD	Versements directs totaux ((7+8-9) Millions de TWD	Sources des données	Note
	Type	Du										
1	2		3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Riz	Année civile	01/01/2018	31/12/2018					288,11		288,11	AFA	(1)
Total riz										288,11		
Maïs fourrager	Année civile	01/01/2018	31/12/2018					391,37		391,37	AFA	(1)
Total maïs fourrager										391,37		
Fèves de soja	Année civile	01/01/2018	31/12/2018					155,16		155,16	AFA	(1)
Total fèves de soja										155,16		
Légumes	Année civile	01/01/2018	31/12/2018					126,07		126,07	AFA	(1)
Total légumes										126,07		

Désignation des produits initiaux	Année considérée		Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST) TWD	Production visée	Versements directs totaux liés aux prix ((4-5)*6) Millions de TWD	Autres versements directs non exemptés Millions de TWD	Redevances/prélèvements connexes Millions de TWD	Versements directs totaux ((7+8-9) Millions de TWD	Sources des données	Note
	Type	Du										
1	2		3	TWD	5	6	7	8	9	10	11	
Cultures fourragères	Année civile	01/01/2018	31/12/2018					144,5		144,5	AFA	(1)
Total cultures fourragères										144,5		
Sucre	Année civile	01/01/2018	31/12/2018					50,33		50,33	AFA	(1)
Total sucre										50,33		
Autres cultures	Année civile	01/01/2018	31/12/2018					105,83		105,83	AFA	(1)
Total autres cultures										105,83		

Notes:

- (1) Dans le cadre du Programme d'ajustement du système de culture et de redynamisation des terres en jachère, les riziculteurs qui remplacent leur production de riz par des cultures subventionnées (maïs fourrager, fèves de soja, légumes, cultures fourragères, sucre et autres cultures (voir la note 5 du tableau explicatif DS:4)), bénéficient d'un versement compensatoire de 25 000 à 70 000 dollars NT par hectare cultivé.

Tableau explicatif DS:7

SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2018

Mesures globales du soutien par produit: Autre soutien par produit et MGS totale par produit

Désignation des produits initiaux	Année considérée		Type(s) de mesure(s)	Autres dépenses budgétaires par produit	Autre soutien par produit (avec le détail des calculs)	Redevances/prélèvements connexes	Total autre soutien par produit (4+5-6)	Soutien des prix du marché (d'après le tableau explicatif DS:5)	Versements directs non exemptés (d'après le tableau explicatif DS:6)	MGS totale (7+8+9)	Sources des données	Note
	Type	Du										
1	2		3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Total riz								7 825,03	288,11	8 113,14		
Total feuilles de tabac												
Sucre	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Subvention au transport	36,94		36,94				TSC	
Sucre	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Autres subventions	0,75		0,75					(1)
Total sucre							37,69	86,98	50,33	175,00		
Mais fourrager	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	Subvention à la dessiccation	0		0					
Total maïs fourrager							0		391,37	391,37		
Total fèves de soja									155,16	155,16		
Total légumes									126,07	126,07		
Total cultures fourragères									144,5	144,5		
Total autres cultures									105,83	105,83		

Note:

- (1) Les autres subventions pour le sucre sont une bonification d'intérêts sur les prêts contractés aux fins de l'achat d'intrants, le versement de la prime d'assurance pour les installations, le versement des frais entraînés par la lutte contre les parasites et les maladies, le versement des droits d'inspection du degré brix de sucre, etc.

Tableau explicatif DS:9

SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2018

MGS autre que par produit

Type(s) de mesure(s)	Année considérée			Dépenses budgétaires ne portant pas sur des produits déterminés Millions de TWD	Autre soutien ne visant pas des produits déterminés (avec le détail des calculs) Millions de TWD	Redevances/prélèvements connexes Millions de TWD	Soutien total ne visant pas des produits déterminés (3+4-5) Millions de TWD	Sources des données	Note
	Type	Du	Au						
1	2			3	4	5	6	7	
Subvention aux intrants: Subvention pour les prix des machines agricoles	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	89,29			89,29	Documents budgétaires	(1)
Subvention aux intrants: Subvention au transport des engrais	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	362,9			362,9	AFA	(2)
Subvention aux intrants: Subvention pour l'écart de prix des engrais agricoles	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	0			0	AFA	(3)
Subvention aux intrants: Exemption ou réduction du coût de l'électricité utilisée pour la production agricole	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	264,57			264,57	Taiwan Power Company, Ministère des affaires économiques.	(4)
Subvention aux intrants: Subvention aux combustibles destinés à alimenter les machines agricoles	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	0			0	AFA	(5)
Bonification d'intérêts	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	934,31			934,31	Bureau du financement agricole du Conseil de l'agriculture	(6)
Subvention à l'assurance: Programme d'assurance sur le bétail	Année civile	01/01/2018	31/12/2018	197,39			197,39	Département de l'industrie animale du Conseil de l'agriculture.	(7)
TOTAL							1 848,46		

Notes:

- (1) 1. Objectif: faciliter l'adaptation de la production et de la distribution des produits agricoles de manière à accélérer la modernisation du secteur agricole.
2. Conditions:
 - a) les bénéficiaires sont des agriculteurs actifs
 - b) les machines doivent répondre aux normes fonctionnelles de l'Institut de recherches agricoles de Taiwan

- c) l'aide à chaque ferme familiale est limitée à une machine pour chaque type de machine.
3. La subvention applicable à chaque machine ne dépasse pas 50% du prix de la machine.
- (2) Subventionnement des frais de transport des engrais octroyé aux agriculteurs.
- (3) Les engrais utilisés à des fins agricoles sont vendus à des prix préférentiels.
- (4) 1. Conformément à la Loi sur le développement agricole, les tarifs minimaux pour l'électricité servant directement à la production agricole peuvent être supprimés lorsque l'électricité n'est pas utilisée; et la formule cumulative ne sera pas appliquée dans le calcul de l'électricité consommée.
2. Cet avantage s'applique:
a) à l'électricité utilisée par des installations d'irrigation
b) à l'électricité utilisée pour l'ensemencement et la transformation des produits après la récolte
c) à l'électricité utilisée pour la réfrigération et le stockage des produits
d) à l'électricité utilisée dans les fermes d'élevage.
- (5) Les combustibles destinés à alimenter les machines agricoles bénéficient d'une exemption de 5% de la taxe sur les transactions commerciales et d'un subventionnement égal à 50% de la hausse du prix du pétrole.
- (6) Prêts spéciaux consentis aux agriculteurs pour:
a) l'achat de terres servant à élargir l'exploitation familiale
b) l'achat de machines agricoles
c) que l'industrie agroalimentaire aide et conseille les chefs d'entreprise
d) améliorer la gestion dans le secteur de l'élevage et de l'aviculture
e) améliorer les compétences des agriculteurs en matière de gestion et constituer des groupes de production et de commercialisation des produits agricoles
f) s'installer dans le technoparc agricole (prêts préférentiels).
- (7) 1. Les pouvoirs publics ont chargé les associations de fermiers de conduire les programmes d'assurance sur le bétail.
2. Couverture assurance: bovins laitiers et porcins.
3. Risques visés: mort des bovins laitiers dans l'exploitation et mort des porcins pendant leur transport.
4. Indemnités: le montant assuré versé aux fermiers varie selon le programme d'assurance et est en général limité à 80% de la valeur marchande.
5. Les primes sont subventionnées par les pouvoirs publics comme suit: 30% pour le transport, 60% pour le régime général d'assurance sur les produits laitiers.
-